

## **Licence Option Internationale : chinois**

### **Cadre général :**

Ce parcours s'adresse aux étudiants qui s'inscrivent en Licence dans un établissement scolaire de l'Université de Poitiers. La formation dure six semestres. Dans le cadre de LOI, l'Institut Confucius de l'Université de Poitiers donne 4 heures de cours de chinois par semaine, soit 40 heures par semestre.

L'objectif est de fournir une formation linguistique et culturelle approfondie permettant aux étudiants concernés d'acquérir une compétence de se communiquer en chinois sans grande difficulté dans la vie quotidienne lors du séjour, du travail, ou du voyage en Chine, et de mieux connaître la culture chinoise.

Les étudiants pourront passer le HSK (examen de l'évaluation du niveau de chinois), examen organisé par le Ministère de l'Education de la Chine, pour avoir un certificat officiel reconnu par tout organisme chinois. L'examen a six niveaux, qui correspondent respectivement aux six niveaux stipulés dans le cadre européen de l'enseignement des langues. L'Institut Confucius de l'Université de Poitiers est un établissement auquel l'Etat chinois autorise l'organisation de cet examen.

Les étudiants se divisent en 4 classes selon le résultat d'un test de l'évaluation au début de l'année scolaire. Ceux qui n'ont jamais appris le chinois et ceux qui ont un certificat HSK sont dispensés du test. Le contenu de formation de chaque classe est lié étroitement à celui d'un certain niveau HSK :

- classe débutante: niveau I
- classe intermédiaire : niveau II
- classe avancée : niveau III
- classe supérieure : niveau IV

Tout étudiant de LOI chinois ont droit à participer à un séjour linguistique durant 2 semaines en Chine, ainsi qu'à poser la candidature de boursiers d'excellence auprès de certaines universités chinoises.

- Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à l'Institut Confucius de l'Université de Poitiers (Bâtiment B18 sur campus).
- Contact : 05 16 01 23 02 [icupcontact@gmail.com](mailto:icupcontact@gmail.com)